DERNIER NUMÉRO

L'U

L'Union
des producteurs
agricoles

Revue de L'Union des producteurs agricoles - Volume **9** • n° **4** — **septembre** 2024

UPA L'Union des producteurs agricoles
Montérégie
Haut-Richelieu

LE GRAND
DOSSIER
DE **SEPTEMBRE**

L'UNION COMME MOTEUR

POUR FAIRE AVANCER
LE QUÉBEC

UNE PRODUCTRICE ENGAGÉE

Ana Maria Martin, productrice laitière
Ferme Lorami SNC
Henryville, Montérégie

ÉDITORIAL

UNE IMPLICATION PRIMORDIALE

MARTIN CARON
PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UNION

La mobilisation du printemps dernier, largement exprimée dans les médias, à l'Assemblée nationale du Québec et lors des 17 rassemblements régionaux (4 500 participants – 2 500 tracteurs), a très fortement influencé l'actualité agricole des six premiers mois de l'année.

Les mesures et les chantiers annoncés en juin par le gouvernement du Québec (233,6 M$), en réponse à la situation économique difficile et aux demandes du milieu, ont marqué une avancée importante. Mais les défis à moyen et long termes sont encore nombreux.

Nos entreprises sont confrontées à un nombre grandissant de facteurs économiques, administratifs, territoriaux, climatiques et réglementaires qui nuisent à leur rentabilité et à leur compétitivité. Un coup de barre majeur est requis à tous ces égards et c'est pourquoi une intention politique et budgétaire vigoureuse doit se manifester dans la prochaine Politique bioalimentaire du Québec (2025). Il faut à la fois soutenir et investir!

La Consultation nationale sur la protection du territoire et des activités agricoles est un autre enjeu qui a fait beaucoup jaser. Rappelons que l'objectif de cette consultation gouvernementale est de « moderniser le régime de protection du territoire agricole » et de « favoriser la mise en valeur du territoire par les activités agricoles ».

Il est clair, de notre côté, que cet exercice doit aboutir à des actions qui tendent vers la défense intégrale de notre garde-manger (incluant le principe de « zéro perte nette ») et le renforcement de l'ensemble des mécanismes nécessaires à sa protection. Nous serons donc très attentifs aux changements législatifs proposés cet automne, le cas échéant.

Par ailleurs, les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), qui entreront en vigueur en décembre prochain, mettent la table pour une meilleure planification du territoire agricole « de manière à assurer sa protection, la mise en valeur de son plein potentiel et à créer un cadre propice à la pratique des activités agricoles ». Cet aspect devra se traduire, dans les faits, par des gains concrets.

Le dénominateur commun de ces dossiers, c'est notre avenir. Celui des productrices et des producteurs agricoles et forestiers, celui de la relève et celui des Québécoises et des Québécois. Fondamentalement, les trois sont intimement liés. Nos entreprises doivent nous permettre de vivre pleinement de notre métier et de saisir l'ensemble des opportunités sur tous les marchés. Elles doivent également paver la voie aux nouvelles générations d'agricultrices et d'agriculteurs, qui rêvent eux aussi de participer à un grand projet de société, c'est-à-dire nourrir leurs concitoyens.

La relève est toutefois confrontée à des obstacles majeurs, incluant la flambée du prix des terres, l'endettement faramineux qui en résulte et le soutien gouvernemental beaucoup moins important qu'il ne devrait l'être. On comprend mieux pourquoi 78 % des entreprises agricoles au Québec (Statcan 2021) n'ont pas de plan de relève – la tâche pour ces jeunes et les entrepreneurs en démarrage est titanesque et en refroidit plus d'un.

Martin Ménard/TCN

Notre travail, à titre d'organisation représentant l'ensemble des productrices et producteurs québécois, est de réunir tous les ingrédients nécessaires pour que ces derniers puissent aller jusqu'au bout de leurs ambitions. Des ambitions légitimes qui, de surcroît, convergent avec les intérêts supérieurs de la collectivité.

C'est un travail qui nous anime depuis 100 ans cette année, et qui continuera de le faire pour encore très longtemps. L'adoption d'un nouveau plan de développement, mis en œuvre dès l'an prochain, permettra d'améliorer encore plus l'efficacité de l'organisation. Notre nouveau plan de financement, qui prévoit une plus grande équité en fonction de la diversité des entreprises agricoles, contribuera quant à lui au maintien d'une organisation pérenne, solide et résolument tournée vers l'avenir. Cet avenir vous concerne directement et c'est ensemble que nous continuerons de le construire.

Je profite donc de cette dernière édition de la revue *L'U* pour réitérer que votre implication au sein de votre Union est primordiale pour la suite des choses. Au plaisir de continuer de vous joindre par l'intermédiaire de mon éditorial hebdomadaire dans *La Terre de chez nous*! ✖

La revue *L'U* est publiée **par** l'Union des producteurs agricoles (UPA) **pour** les producteurs agricoles et forestiers du Québec. Animée par les valeurs qui fondent la raison d'être de l'UPA, elle est le reflet de la vitalité de l'organisation et de la force de son réseau. Elle fait connaître et valorise l'action collective menée par les producteurs, qu'elle soit de portée locale, régionale, sectorielle ou provinciale. Elle souligne les efforts déployés pour organiser collectivement et démocratiquement la mise en marché des produits agricoles et forestiers. Elle aborde aussi les grands dossiers de l'heure sous l'angle syndical et suscite une réflexion sur des enjeux qui nous concernent tous. Elle se veut également un contrepoids aux voix qui s'élèvent contre ces outils collectifs et est résolument syndicale. Publiée 6 fois l'an, *L'U* est distribuée gratuitement à tous les producteurs et productrices du Québec abonnés à *La Terre de chez nous* et, sur demande, en format électronique à tous.

Les photos, illustrations et textes publiés dans *L'U* ne peuvent être réutilisés sans autorisation.

Pour nous joindre : 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Courriel : *lu@upa.qc.ca* / *www.lu.upa.qc.ca*

L'U

Éditeur :
L'Union des producteurs agricoles
Direction affaires publiques et syndicales

Photo de la page couverture :
Nadine Grégoire

DERNIER NUMÉRO

L'U

Les temps changent, les outils de communication aussi!

« Le milieu agricole évolue, tout comme la société. Ce qui était essentiel pour la génération précédente peut très bien être secondaire pour celle d'aujourd'hui. Tout est en mouvement, ce qui nous amène à bouger, à avancer et à nous renouveler. » C'est avec ces mots que l'ancien président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Marcel Groleau, commençait son éditorial dans le tout premier numéro de la revue *L'U* en décembre 2015. Nous les reprenons ici pour vous annoncer que vous avez sous les yeux la dernière édition dans sa forme actuelle.

En effet, près de neuf ans plus tard et un peu plus de cinquante numéros, il est à nouveau temps de se réinventer. La direction générale de l'UPA et *La Terre de chez nous* ont conjointement pris la décision de cesser la publication de *L'U* et de se tourner davantage vers les outils numériques pour vous informer. Les mêmes contenus à saveur syndicale, reflétant la vitalité de notre organisation et la force de son réseau, ainsi que les grands dossiers de l'heure et les enjeux qui nous concernent tous continueront d'être traités sur le Web.

Prêts pour ce nouveau chapitre? Surveillez nos sites Web et nos médias sociaux… et n'oubliez pas de vous abonner à nos infolettres!

Chers lecteurs et lectrices, nous vous remercions de votre fidélité. À très bientôt!

L'U
LE GRAND DOSSIER DE SEPTEMBRE
UN AUTOMNE ~~CHAUD~~ ÉLECTORAL
UN PRODUCTEUR ENGAGÉ
DERNIER NUMÉRO
LE GRAND DOSSIER DE SEPTEMBRE
L'UNION COMME MOTEUR POUR FAIRE AVANCER LE QUÉBEC
UNE PRODUCTRICE ENGAGÉE
LE GRAND DOSSIER DE NOVEMBRE
AUTONOMIE ALIMENTAIRE: UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE
LE GRAND DOSSIER DE MARS
FIERS ET SOLIDAIRES
UN PRODUCTEUR ENGAGÉ

UPA L'Union des producteurs agricoles

L'UNION COMME MOTEUR POUR FAIRE AVANCER LE QUÉBEC

PATRICIA KÉROACK
COLLABORATION SPÉCIALE

En octobre 1924, plus de 2 400 cultivateurs de partout au Québec se sont réunis pour discuter des problèmes qu'ils éprouvaient sur leurs terres. Au terme de leurs discussions, ils ont réalisé qu'ils vivaient les mêmes problèmes sur une base individuelle et qu'ils n'arriveraient pas à s'en sortir s'ils restaient seuls. Convaincus que c'est en s'unissant qu'on devient plus fort et que l'on réussit à faire changer les choses, ils ont créé l'Union catholique des cultivateurs au terme de la rencontre. Si un certain nombre de leurs revendications ont été résolues par voie de représentation auprès des autorités en place, plusieurs ont nécessité des actions plus extensives. Certaines d'entre elles ont fait l'objet de véritables batailles d'opinion et d'action. Elles font désormais partie de l'histoire du passage de l'agriculture vivrière à l'agriculture d'aujourd'hui et de ce qui est devenu le Québec moderne.

Dans le cadre du 100e anniversaire de la création de l'Union, ce quatrième dossier veut démontrer hors de tout doute que l'Union a participé activement au développement du Québec d'aujourd'hui. Il suffit de faire un tour d'horizon des grands secteurs d'activité de notre société pour voir les liens, les actions, les demandes et les gains obtenus par l'Union.

L'Union a pris position au nom de ses membres pour assurer qu'ils soient correctement représentés dans ces secteurs d'activité qui sont les arts, la culture et les communications; l'économie (finances, impôts, taxes, crédit, revenus, etc.); l'éducation; l'emploi et l'immigration; les entreprises; l'environnement et les ressources naturelles; la famille; la justice; la politique et les relations extérieures; la santé; la sécurité civile (glissements de terrain, inondations, etc.); le territoire; le tourisme et les transports.

Il faut consulter l'histoire des 100 dernières années pour mieux apprécier la transformation entière de la société québécoise. On peut affirmer qu'il y a 100 ans, le Québec des villes était à l'opposé du Québec rural. La modernité qu'on retrouvait dans les villes, avec l'électricité, les usines – la plupart déjà hautement mécanisées, les premières voitures à essence, les salles de cinéma, la vie nocturne, l'effervescence économique, les débits de boisson, les restaurants, la mode vestimentaire et tout le reste, contrastait avec la vie rurale où l'on suivait le rythme des saisons, sans électricité et très souvent sans outils mécanisés. Mais cette quiétude n'allait pas subsister. Les villes, qui ne cessaient de prendre de l'expansion, réclamaient déjà de plus en plus de denrées de la part des producteurs agricoles. En ces temps-là, les lois du marché étaient encore méconnues de la part des cultivateurs, et les spéculateurs ont su en tirer profit. Si l'arrogance de ceux-ci et leur indifférence envers la classe agricole ont causé la perte de plusieurs producteurs, ce fut le déclencheur d'un large mouvement pour réclamer une rétribution décente pour le travail effectué.

Joseph-Noé Ponton écrivait le 1er mai 1924 dans *Le Bulletin des agriculteurs* : « Maintenant que l'opinion publique est saisie de l'importance du problème agricole, il faut faire un pas de plus et proposer au gouvernement les mesures qu'il devra adopter en vue d'augmenter les revenus du cultivateur. » Ces mots résonnent dans toutes les fermes du Québec et deviennent le prélude au congrès de fondation de l'Union catholique des cultivateurs.

L'HABITANT CE OUBLIÉ!...
L'habitant le grand Oublié
HABITANT le GRAND OUBLIÉ

Archives TCN

Archives UPA

S’OPPOSER À LA MISE SOUS TUTELLE ÉTATIQUE DE L’AGRICULTURE

La situation de l’agriculture au tournant des années 1920 est critique. La fin de la Première Guerre mondiale avait provoqué d’innombrables surplus alimentaires, entraînant une chute des prix et créant un endettement important du côté des cultivateurs. Cela menait à l’abandon (souvent forcé) de leurs terres et au déplacement de milliers de ruraux vers les grandes villes en quête d’un avenir meilleur. Pour quelques agriculteurs, la période dite de révolution industrielle et d’urbanisation a aussi été synonyme de développement d’une agriculture plus spécialisée parce que ceux-ci avaient la capacité de répondre aux besoins des populations urbaines.

À cette époque, Joseph-Édouard Caron, ministre de l’Agriculture et lui-même cultivateur, décide de modeler l’agriculture à sa façon en imposant un programme agricole complet incluant le passage à une forme de spécialisation de la production, avec des normes de rendement, des attentes quant à la modernisation des équipements et des infrastructures, une organisation du travail, etc. Les normes fixées proviennent à ce moment de rapports effectués par de jeunes agronomes fraîchement diplômés des écoles de La Pocatière et d’Oka. Leur vision est entièrement théorique et ne prend aucunement en compte l’expérience acquise des cultivateurs ni les particularités liées au territoire ou au type de culture. Mais le ministre insiste : l’agriculture vivrière n’a plus sa place. Il faut diminuer le nombre de fermes et les spécialiser pour les rendre performantes.

Cette mainmise étatique provoque l’ire des cultivateurs, mais surtout celle du clergé, qui y voit un affront direct aux enseignements de l’Église et aux valeurs familiales catholiques traditionnelles. Cette opposition à la transformation unilatérale des fermes proposée par le ministre Caron sera appuyée par plusieurs autres groupes, notamment par des membres de la presse écrite, des coopératives, ainsi qu’un grand nombre de petits bourgeois des villes et des campagnes. La création de l’Union allait renverser les plans du ministre et poser les premiers jalons d’une organisation mieux définie du monde agricole, à l’image des autres professions qui, elles, avaient déjà procédé à ce type d’exercice, quelques années plus tôt.

Le ministre Caron décède en 1929. Son successeur, Joseph-Léonide Perron, présente, lui aussi, un programme voulant réformer l’agriculture. Le ministre souhaite que le Québec se dote d’une politique de développement de l’agriculture avec des objectifs et des moyens pour les atteindre. L’effet provoqué par la création du nouveau regroupement syndical s’était donc déjà fait sentir et avait ouvert les esprits des décideurs pour entrer dans une nouvelle ère.

PREMIÈRES ACTIONS POLITIQUES DE L’UCC

Dès la création de l’Union, ses premiers dirigeants envoient régulièrement diverses demandes écrites qu’ils transmettent aux deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial. Certaines demandes proviennent des dirigeants, alors que d’autres sont des sujets discutés en assemblée.

Si, au Québec, entre 1924 et 1926, la tension est grande entre le ministre Caron et l’UCC, les premières demandes de l’Union portent (quelques-uns de) leurs fruits en 1927, alors que le ministre accorde finalement certaines requêtes votées par les agriculteurs lors du congrès général de l’Union de 1926, notamment l’augmentation des octrois accordés aux écoles rurales et la diminution de la taxe de voirie. Du côté fédéral, étouffé par les incessantes revendications provenant des fermiers de l’Ouest, le gouvernement de Mackenzie King vote, en 1927, une loi de crédit agricole.

Dès 1930, l’Union adopte plusieurs résolutions qui mèneront à ses premières batailles, notamment en ce qui a trait à l’amélioration de la colonisation, à l’électrification rurale, au crédit agricole, à l’éducation agricole, aux tarifs douaniers, au transport routier, aux taxes et aux impôts, etc. L’Union croit fermement qu’une convention collective viendrait régler les problèmes rencontrés par les agriculteurs. Elle en fait même le sujet principal d’un cours par correspondance. Plusieurs comités de travail sont créés pour approfondir ces dossiers et élaborer un plan d’action. Le discours de l’UCC est souvent perçu comme anti-étatiste, l’Union souhaitant que l’organisation de la profession agricole ne soit pas sous la gouverne de l’État.

En 1932, portés par une crise économique majeure qui ne cesse de les affaiblir, 12 000 agriculteurs ont signé une requête demandant au gouvernement qu’il accorde un crédit agricole qui réponde davantage aux besoins des agriculteurs québécois que ce qu’offre alors la Société de crédit agricole instituée par le gouvernement fédéral en 1929. Cette même année, l’Union a envoyé une lettre vitriolique au premier ministre du Canada, lettre dans laquelle elle demandait notamment de cesser toute forme de commerce avec la Russie soviétique, l’arrêt de l’embargo anglais sur les pommes de terre canadiennes, de revoir les échanges commerciaux entre l’Angleterre et le Canada, surtout pour le tabac, les conserves et les pommes, mais avant toute chose, pour la mise en avant-plan des intérêts agricoles en termes économiques. Les actions et recommandations provenant de l’Union ont attiré l’attention de députés qui ont repris les demandes formulées par l’Union lors des séances de caucus et même lors des débats au gouvernement.

La crédibilité de l’Union est manifeste : elle se positionne en tant qu’acteur important du développement du Québec. Son opinion devient cruciale, surtout lors d’élections, un grand nombre de députés comptant une majorité de cultivateurs dans leur circonscription. Lors de chaque scrutin, l’Union demande officiellement aux candidats de prendre position sur divers enjeux touchant la classe agricole. Gare au candidat qui ne répondrait pas aux questions qui lui étaient posées! Les partis politiques se pressent désormais d’aller à la rencontre de l’Union et de ses membres, que ce soit lors des campagnes électorales, lors des congrès ou autres événements syndicaux.

MASSEY-HARRIS

Archives TCN

D'IMPORTANTS PROBLÈMES RÉGLÉS… PAR L'UNION

L'Union n'est pas qu'un organisme de revendication auprès du gouvernement. Au moment de sa création, le monde agricole au complet nécessitait une organisation claire qui réponde aux besoins de tous les agriculteurs et non seulement de certains d'entre eux.

IDENTIFIER Après sa création, le mot d'ordre de l'Union était de sonder les agriculteurs sur l'état de leur situation, et ce, pour obtenir le portrait le plus clair qui soit. Plusieurs solutions ont pu être déployées sans devoir attendre une intervention de l'État. Il en est ainsi pour la mise sur pied du programme de cours à domicile de l'UCC, lancé en 1929; de l'ouverture de la Maison du Bûcheron, en 1939, et de toutes ses composantes (magasin général, caisse d'économie, restauration et hôtellerie, etc.); et de la création des mutuelles d'assurance. Ces actions ont grandement fait avancer la cause des agriculteurs, notamment en leur assurant une éducation de qualité, en offrant des produits et services au bénéfice de chacun d'entre eux et en négociant avec divers intervenants pour que le travail effectué reçoive une compensation juste, respectueuse et équitable. L'Union a ainsi posé les premiers jalons pour organiser la profession, et ce, afin de positionner l'agriculture comme un secteur d'activité économique d'importance mené par des experts passionnés.

COMMUNIQUER Dans ses premières années, l'Union a été très présente sur la place publique avec l'animation de chroniques et d'émissions à la radio et à la télévision; elle a participé à la production de plusieurs films de l'Office du film du Québec et de l'Office national du film; elle a participé à la lutte contre la conscription pour la Seconde Guerre mondiale, et bien plus.

POURSUIVRE Dans les années 1940, l'Union intensifie ses actions syndicales, car les crises financières successives qui ont malmené l'économie entière ont laissé des traces qu'il faut réparer. Les demandes s'intensifient auprès d'un premier ministre qui se déclare favorable à la cause des agriculteurs. Dans un de ses discours, Maurice Duplessis affirme : « Un peuple qui ne bénéficie pas d'une agriculture prospère est un peuple voué à une mort plus ou moins prochaine. » Mais ce que Duplessis veut avant tout, c'est la prospérité. S'il lui faut recourir à des méthodes qui ne plairont pas aux agriculteurs, il n'hésitera pas; ce qu'il fera en encourageant la diminution du nombre de fermes au profit de la spécialisation et de l'augmentation de la taille de ces fermes.

Le président général de l'UCC, Lionel Sorel, le premier ministre Jean Lesage et le député d'Abitibi-Ouest et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, Alcide Courcy, lors du dépôt d'un mémoire de l'Union auprès de l'Assemblée nationale.

Marcel Laforce / Photo l'Action catholique, Mémoire de l'UCC au provincial, Lionel Sorel, Jean Lesage et Alcide Courcy (mars 1966), Fonds de l'Action catholique, BAnQ : P428,S3,SS1,D20,P41

Pour le 25e anniversaire de l'organisation, en 1949, le cofondateur de l'UCC, Firmin Létourneau, écrivait ceci dans un chapitre entièrement consacré aux réalisations de l'UCC depuis sa fondation :

L'UCC avait trois buts : l'éducation des membres, la défense des intérêts de la profession et la fondation de services professionnels. L'UCC remplit-elle cette triple fonction? Oui.

Premièrement, l'UCC s'applique à faire de ses membres de meilleurs cultivateurs. (…) Deuxièmement, l'UCC défend les intérêts de l'agriculture. (…) Les réalisations dans ce domaine peuvent se résumer comme suit : prise en charge par l'état des dépenses de voirie; enquête sur le commerce du lait dans les villes et nomination de la commission de l'industrie laitière; création d'un crédit agricole hypothécaire à long terme et à conditions faciles; institution de la commission des concordats agricoles; abolition des rentes seigneuriales; obtention de prime à la production du lait, du beurre, du fromage, du bacon et des œufs; augmentation des gages aux ouvriers forestiers; organisation d'un forum agricole sur le réseau français de Radio-Canada; augmentation notable des primes de défrichement et de labour dans les centres de colonisation; multiplication des écoles moyennes d'agriculture; accélération du drainage des terres; fondation de l'office de l'électrification rurale; simplification de la feuille de l'impôt sur le revenu; et lutte contre la margarine. Troisièmement, l'UCC a fondé ses propres services sociaux et économiques, des services de secrétariat, des publications, de la propagande, des assurances ainsi que les services pour la foresterie.

ET S'IL N'Y AVAIT PAS EU D'UNION?

L'organisation du monde agricole aurait pu ne jamais apparaître comme elle l'est aujourd'hui. Les cultivateurs étaient avant toute chose des solitaires et des individualistes qui ne voyaient pas du tout comment se regrouper en syndicat leur viendrait en aide. Ce sont les aumôniers paroissiaux, les directeurs de conscience et autres ecclésiastiques qui ont encouragé les cultivateurs à s'unir. L'Union a été fondée grâce au travail incessant des hommes d'Église.

Monseigneur Pietro Pavane a préparé une rétrospective de la syndicalisation des travailleurs de plusieurs sphères d'activités. Dans une communication présentée au Congrès catholique international portant sur les problèmes de la vie rurale (Rome, 1951), il écrit que : « l'organisation syndicale du monde agricole s'est développée plus lentement que dans les autres secteurs de la vie économico-sociale parce que les travailleurs de la terre sont portés à ne se confier qu'à leur propre force et cherchent des solutions que pour leur propre compte. De façon générale, les cultivateurs sont d'abord réfractaires à toute forme d'association et d'organisation. Et c'est peut-être aussi une question d'instruction[1] ».

Selon lui, « un organisme naît et devient efficace à deux conditions précises : la première étant qu'il doit exister une communauté d'intérêts. La deuxième condition est que les intérêts soient tels qu'ils ne puissent être efficacement défendus qu'à travers une action conduite d'un commun accord ». En d'autres termes, une action organisée comme celle de la création de l'Union catholique des cultivateurs, en 1924.

AU SORTIR DE LA GRANDE NOIRCEUR

Lorsque Maurice Duplessis meurt des suites d'une hémorragie cérébrale lors d'une visite officielle à Schefferville, un véritable vent de renouveau souffle sur le Québec tout entier. C'est le début de la Révolution tranquille, une période de transformation en profondeur et de modernisation de toutes les structures de l'État. À partir de ce moment, de nombreuses avancées significatives sont faites et donnent lieu à la mise en place de systèmes et de réseaux publics jadis réservés à ceux qui pouvaient se les payer; pensons notamment aux domaines de la santé et de l'éducation.

Dans la foulée, le successeur de Duplessis, Paul Sauvé, fait voter 66 nouvelles lois et instaure plusieurs mesures de modernisation pendant son court règne (il meurt moins de quatre mois après son accession au pouvoir). Il est rapidement remplacé par Antonio Barrette, qui poursuit pendant six mois le travail entrepris par Sauvé. En juillet 1960, une élection porte Jean Lesage et le Parti libéral au pouvoir. Avec son slogan de campagne *Maîtres chez nous*, Lesage insuffle à l'État une nouvelle approche notamment dans son administration, ainsi que dans les domaines économique et social. Ce sera l'ère des réformes majeures, de la nationalisation de l'électricité, des mises en chantier, de grands projets structurants, le tout créant une effervescence sans précédent. L'Union jouera un rôle important dans la réforme du système d'éducation entreprise par le gouvernement Lesage en s'assurant que l'enseignement agricole professionnel soit complètement intégré au nouveau système public d'éducation.

L'agriculture n'est pas en reste, car l'adoption en 1956 de la *Loi des marchés agricoles* a permis à plusieurs groupes et syndicats de producteurs de négocier des plans conjoints avec les acheteurs et transformateurs alimentaires. Les producteurs agricoles peuvent enfin compter sur un système qui équilibre les prix et qui permet d'avoir une certaine rentabilité. Ces plans conjoints sont l'aboutissement d'un grand rêve pour les membres de l'UCC de la première heure qui avaient milité pour obtenir une convention collective pour tous les agriculteurs.

Tout n'est pas gagné, car une ombre vient obscurcir le tableau : les producteurs s'inquiètent de l'accroissement constant et parfois démesuré de la superficie des villes et des villages au détriment des terres agricoles en place. Les expropriations sont devenues courantes et l'Union presse le gouvernement d'agir pour encadrer l'expropriation. En 1964, devant la volonté du gouvernement d'adopter une loi en ce sens, l'Union présente un mémoire au Conseil des ministres dans lequel elle souligne les nombreux préjudices causés par le système gérant les expropriations. L'Union demande de bien circonscrire les projets exigeant réellement une expropriation de terres agricoles, que ce soit pour des infrastructures d'utilité publique ou autre. L'Union demande le paiement d'une indemnité juste, mais surtout préalable, tenant compte du contenu des espaces expropriés et des variations de leur valorisation avant que la compensation totale ne soit versée.

---

[1] Mgr Pietro Pavan P.D. et Gilles-M. Bélanger, O.P., Syndicalisme et coopération agricoles, Presses universitaires Laval, 1952.

POLITICIENS, TOUS ÉGAUX!

Si les relations entre l'Union et le gouvernement sont souvent source de grands conflits, l'Union démontrera sans cesse son caractère non partisan et refusera de prendre position pour l'un ou l'autre parti politique. Cependant, pour répondre aux besoins d'une agriculture changeante, l'Union a su être présente partout où des décisions avaient un impact sur le monde agricole.

DES LUTTES MÉMORABLES

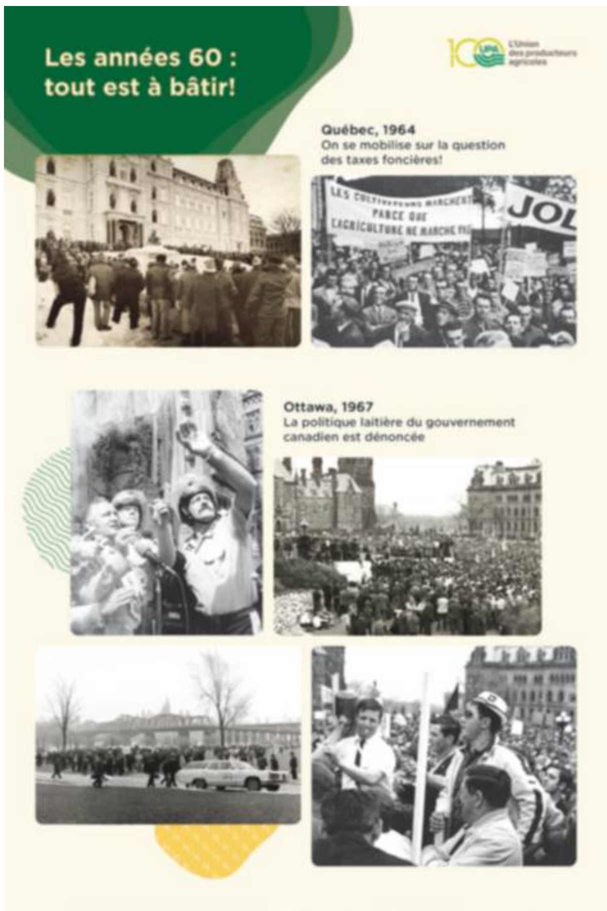

Les années 60 : tout est à bâtir!

Québec, 1964
On se mobilise sur la question des taxes foncières!

LES CULTIVATEURS MARCHENT PARCE QUE L'AGRICULTURE NE MARCHE PAS
JOL

Ottawa, 1967
La politique laitière du gouvernement canadien est dénoncée

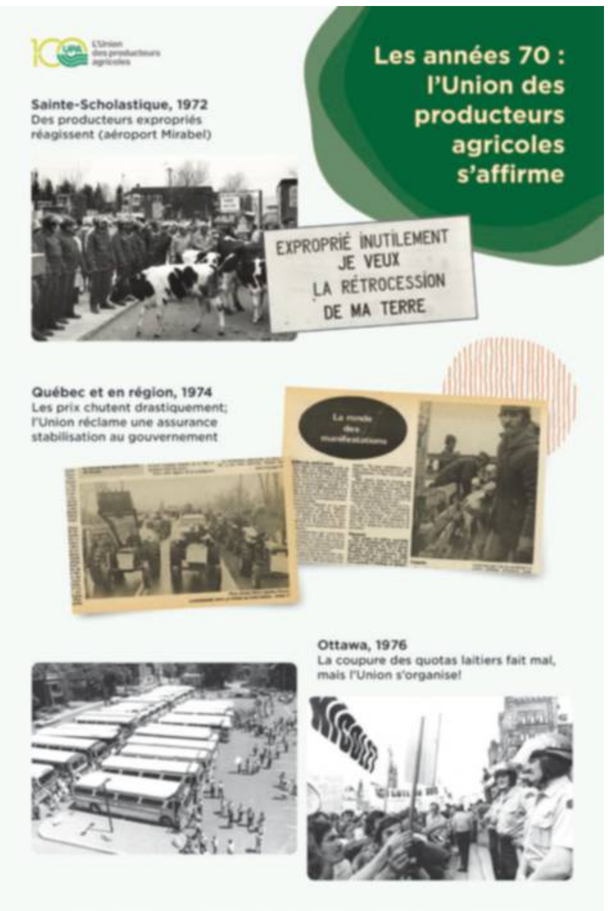

Les années 70 : l'Union des producteurs agricoles s'affirme

Sainte-Scholastique, 1972
Des producteurs expropriés réagissent (aéroport Mirabel)

EXPROPRIÉ INUTILEMENT
JE VEUX
LA RÉTROCESSION
DE MA TERRE

Québec et en région, 1974
Les prix chutent drastiquement; l'Union réclame une assurance stabilisation au gouvernement

Ottawa, 1976
La coupure des quotas laitiers fait mal, mais l'Union s'organise!

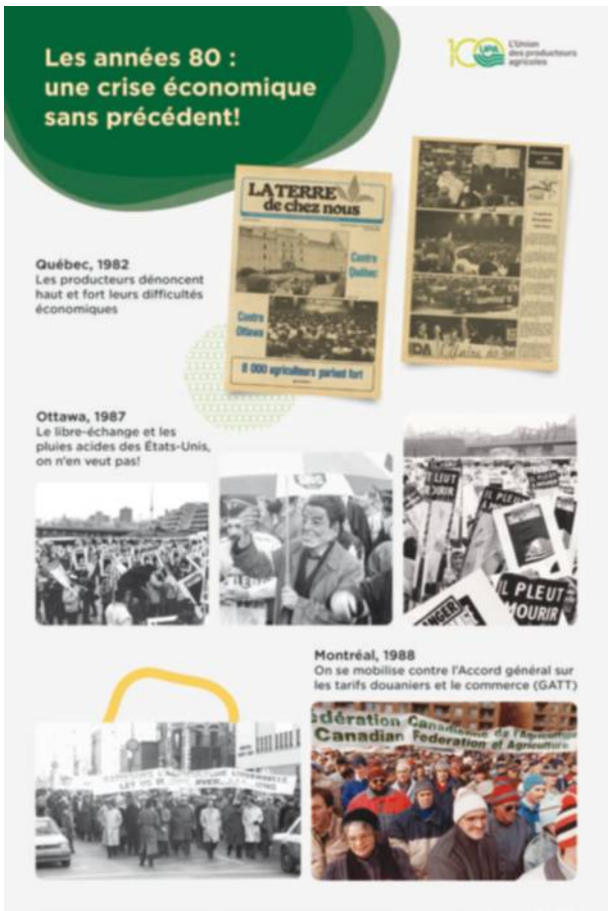

Les années 80 : une crise économique sans précédent!

Québec, 1982
Les producteurs dénoncent haut et fort leurs difficultés économiques

LA TERRE de chez nous
Contre Québec
Contre Ottawa
8 000 agriculteurs parlent fort

Ottawa, 1987
Le libre-échange et les pluies acides des États-Unis, on n'en veut pas!

IL PLEUT MOURIR

Montréal, 1988
On se mobilise contre l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)

Canadian Federation of Agriculture

LES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES AU FRONT

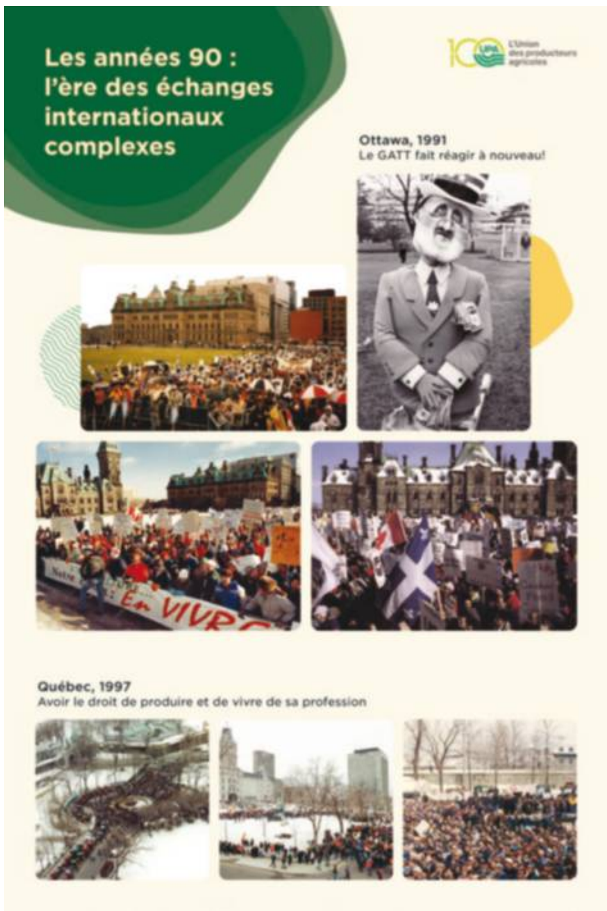

Les années 90 : l'ère des échanges internationaux complexes

Ottawa, 1991
Le GATT fait réagir à nouveau!

Québec, 1997
Avoir le droit de produire et de vivre de sa profession

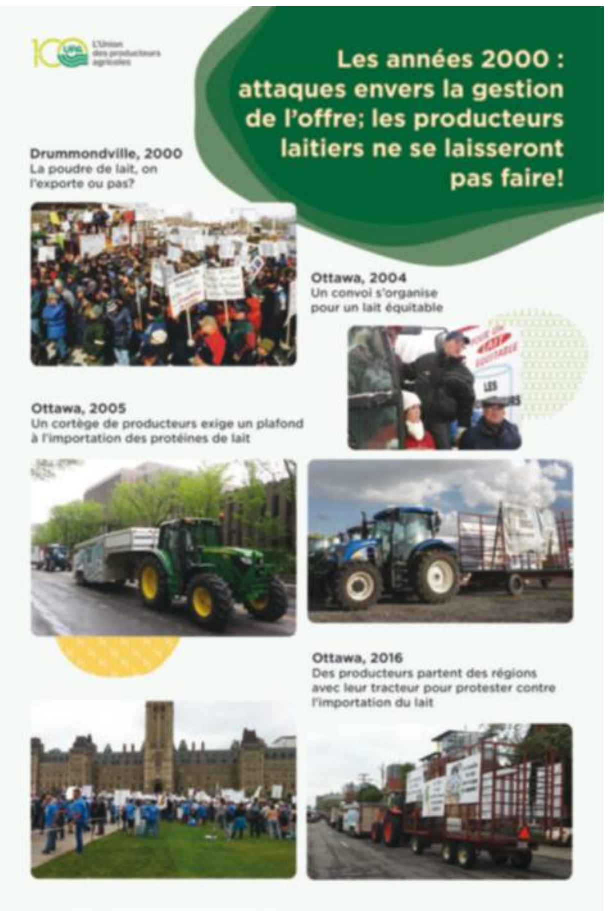

Les années 2000 : attaques envers la gestion de l'offre; les producteurs laitiers ne se laisseront pas faire!

Drummondville, 2000
La poudre de lait, on l'exporte ou pas?

Ottawa, 2004
Un convoi s'organise pour un lait équitable

Ottawa, 2005
Un cortège de producteurs exige un plafond à l'importation des protéines de lait

Ottawa, 2016
Des producteurs partent des régions avec leur tracteur pour protester contre l'importation du lait

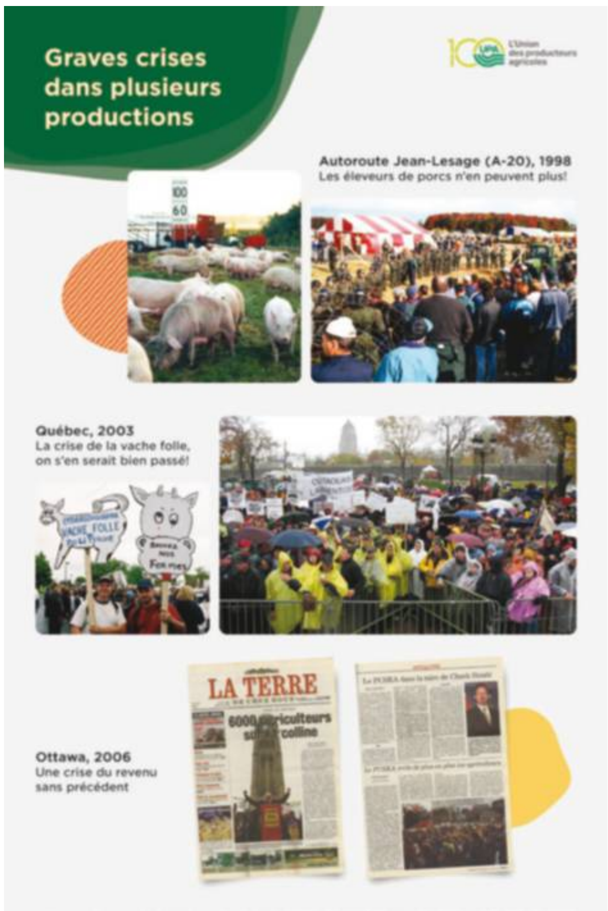

Graves crises dans plusieurs productions

Autoroute Jean-Lesage (A-20), 1998
Les éleveurs de porcs n'en peuvent plus!

Québec, 2003
La crise de la vache folle, on s'en serait bien passé!

VACHE FOLLE

Ottawa, 2006
Une crise du revenu sans précédent

LA TERRE
6000 agriculteurs sur la colline

PRISES DE POSITION PUBLIQUES DE L'UCC

Signe des temps nouveaux, l'Union participe de plus en plus activement à la vie démocratique en prenant position sur des enjeux sociétaux d'importance. Ces nouvelles activités sont généralement des demandes provenant de résolutions présentées en congrès, mais aussi de tendances sociétales. En 1961, l'Union en appelle à la nationalisation de l'électricité et, de concert avec d'autres centrales syndicales, à la mise sur pied d'un éventail complet de programmes sociaux. En 1964, elle appuie les travailleurs de *La Presse*, affiliés à la CSN, lors d'une grève. Elle appuie aussi les différentes Opérations dignité organisées dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie par les citoyens ainsi que les producteurs agricoles et forestiers qui s'opposent aux fermetures de nombreux villages, jugés trop onéreux à conserver pour le gouvernement.

> VISIBLEMENT,
> L'AGRICULTURE ÉTAIT PRÊTE À PRENDRE SA PLACE
> ET À PARTICIPER À L'ÉMANCIPATION DU QUÉBEC.

Des résolutions radicales sont présentées aux congrès de l'Union pour lui demander d'étudier plusieurs problèmes qui ont une incidence sur la capacité de payer des agriculteurs, notamment en ce qui a trait aux honoraires des avocats, des notaires et des médecins (qui, à ce moment, n'étaient pas encore assujettis à la Loi sur l'assurance maladie). Une résolution a même demandé « de ne pas craindre d'organiser des manifestations spéciales auprès des gouvernements ». Visiblement, l'agriculture était prête à prendre sa place et à participer à l'émancipation du Québec. Mais qui dit développement, dit aussi accroissement de la population et de la demande en produits et services. Les villes et villages s'agrandissent au détriment des terres agricoles, qui sont sacrifiées et détournées à de nouveaux usages. L'Union sera de toutes les actions lorsqu'il sera question de développement du territoire et de politiques d'aménagement. Elle s'opposera fortement à l'entrée des grandes corporations dans la profession agricole.

Avant de célébrer son 50e anniversaire, l'Union, qui avait intégré les rangs de la Fédération canadienne de l'agriculture, avait participé à l'obtention de grandes avancées pour l'ensemble des cultivateurs canadiens, notamment l'obtention d'amendements à la loi fédérale du prêt agricole; des primes à la production du fromage, du beurre, du bacon, des œufs et du lait de consommation; la nomination de fonctionnaires fédéraux bilingues; des allocations familiales; l'exemption du service militaire pour les fils de cultivateurs; l'aide aux transports des grains partant de l'Ouest allant jusqu'à l'Est du pays; la mise sur pied de l'Office de soutien des prix agricoles; la réduction des droits de douane sur un éventail de machinerie agricole; la clarification et l'allègement de la loi de l'impôt sur le revenu, etc. En participant activement à ces campagnes, l'Union accentue sa présence auprès des grands décideurs publics et s'associe à d'autres groupes, toujours pour défendre ses membres. Avec l'Association des producteurs de lait du Canada, elle fera campagne contre l'invasion de la margarine et demandera la fixation de prix pour les produits laitiers. L'Union participe aussi aux travaux de la Fédération internationale des producteurs agricoles, où elle est très active au premier congrès international catholique sur la vie rurale (voir l'encadré en page B06).

UNE RÉVOLUTION LOIN D'ÊTRE TRANQUILLE POUR L'UNION

La Révolution tranquille insuffle à l'Union un véritable renouveau : de sociale et éducative, elle entrera dans une ère plus économique et davantage syndicale, basée sur les besoins d'une agriculture de plus en plus tournée vers les marchés. Son volet purement syndical sera réaffirmé en 1972 avec l'adoption de la *Loi sur les producteurs agricoles*. À partir de ce moment, l'Union sera entièrement déconfessionnalisée, comme plusieurs autres organisations l'avaient déjà fait (l'UPA figure parmi les dernières à devenir laïque à cette époque). Désignée seule organisation syndicale pour représenter tous les producteurs agricoles au Québec, l'Union n'a plus à se soucier du recrutement de membres. Toutes ses actions se concentrent sur sa mission première : représenter et défendre les productrices et producteurs agricoles et forestiers, une mission qui prendra de l'ampleur et se raffinera au fil des ans.

> AU MOMENT OÙ LES AGRICULTEURS
> ONT PRIS CONSCIENCE DE LEUR FORCE
> COLLECTIVE, LEURS ACTIONS PRENNENT
> DE L'AMPLEUR ET DE LA PROFONDEUR.

Dans un Québec en profonde mouvance sociale et économique, l'Union sera de tous les combats qui concernent directement le travail des productrices et producteurs agricoles : zonage agricole, taxation, développement régional, consolidation des plans conjoints, rémunération en fonction des coûts réels de production, assurance récolte, assurance stabilisation des revenus agricoles, reconnaissance du rôle des agricultrices, soutien à la relève agricole, etc.

Mondialisation du commerce, renouvellement de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT – General Agreement on Tariff and Trade), accords de libre-échange avec les États-Unis, puis en ajoutant le Mexique, et autres accords ont été étudiés de près par l'Union qui n'hésitera pas à faire connaître ses positions par la publication de mémoires et autres documents, mais surtout en invitant ses membres et en appuyant ses associations affiliées à dénoncer les situations défavorables pour les entreprises agricoles et forestières du Québec.

CENT ANS PLUS TARD, LES MOBILISATIONS SE POURSUIVENT

Graves crises dans plusieurs productions

Québec, 2007
La forêt privée est oubliée; Québec doit bouger

Québec, 2016
Les producteurs acéricoles indignés par le rapport Gagné!

L'Union des producteurs agricoles
UN RAPPORT RASSEMBLEUR?!
RAPPORT GAGNÉ (PERDU!)
ASSEZ C'EST ASSEZ!
L'ACÉRICULTURE
RAPPORT GAGNÉ

La décennie 2010 : manifestement très active

Montréal, 2009
L'Accord sur le commerce intérieur, en lien avec la gestion de l'offre, amène le célèbre *Pas de nourriture, sans agriculture!*

Lévis, 2010
Des programmes de sécurité amputés de 25 % par La Financière agricole du Québec, pas question!

En région et à Ottawa, 2015
L'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste met en péril la gestion de l'offre

L'Union des producteurs agricoles
Pas de NOURRITURE sans AGRICULTURE

Montréal accueille plusieurs manifestations

Montréal, 2018
La relève en colère contre les concessions de Trudeau sur la gestion de l'offre

Montréal, 2018
Une grande marche citoyenne pour un garde-manger en danger

Montréal, 2019
La grève du CN provoque une crise dont les impacts sont majeurs

L'Union des producteurs agricoles
M. Trudeau, notre avenir entre vos mains. Ne le … aux Américains
FORTS ET UNIS
STRONG AND UNITED
GARDE MANGER EN DANGER

UNE PRODUCTRICE ENGAGÉE

ANA MARIA MARTIN

PORTÉE PAR LA PASSION

PATRICIA KÉROACK
COLLABORATION SPÉCIALE

Née à Pampelune en Espagne, une municipalité de 200 000 habitants, Ana Maria Martin est portée par la passion qui caractérise cet endroit, car Pampelune est le théâtre de la fameuse course des taureaux qui souligne la fête de San Fermín. Notre productrice est dotée de la force, du courage et de la détermination de sa terre natale, des qualités qu'elle utilise ici pour défendre l'agriculture, pour dénoncer les injustices et construire un avenir meilleur.

Nadine Grégoire

Ana Maria Martin entourée de son mari Michel Lord et de trois de ses fils : Enzo, Antoine et Miguel.

C'est à l'invitation de son oncle, propriétaire d'un restaurant aux Méchins, dans le Bas-Saint-Laurent, aux portes de la Gaspésie, que la jeune Ana Maria, âgée de 3 ans et demi, et sa maman viendront s'installer au Québec. À ses 6 ans, elles déménagent toutes deux à Laval, une ville qu'elle ne quittera qu'après avoir rencontré celui avec qui elle fondera une famille et aura une vie bien remplie! Cet homme, c'est Michel Lord, un producteur laitier d'Henryville, vivement intéressé à prendre la relève de la ferme familiale. Le couple, qui est ensemble depuis 30 ans déjà, a eu quatre garçons, dont deux veulent devenir la 5e génération à exploiter la ferme familiale.

Au début, Ana Maria vient rejoindre Michel à la ferme tous les week-ends malgré la centaine de kilomètres qui séparent Laval et Henryville. Elle participe à toutes les tâches et s'intéresse à tout. La semaine, elle poursuit sa formation dans le domaine de la petite enfance. Diplôme en poche, Ana Maria décroche un emploi dans un CPE à Saint-Jean-sur-Richelieu et le couple s'installe non loin au village, ce qui permet à Michel de se rendre à la ferme tous les jours alors qu'Ana Maria l'y rejoint… après le boulot!

À la naissance de leur 4e enfant, Ana Maria décide de quitter son emploi pour se consacrer entièrement à sa nouvelle passion. Elle participe notamment à l'amélioration du cheptel et des infrastructures. C'est alors qu'elle prend connaissance des injustices et des problèmes rencontrés en agriculture. « J'ai appris qu'il y avait des réunions où on pouvait en apprendre plus et être entendus, là où on avait un droit de parole pour exprimer nos craintes, nos problèmes, nos interrogations. J'y suis allée, même si je n'étais pas actionnaire de la ferme. J'allais écouter ce qui se disait, puis, un jour, je suis allée au micro. C'est là qu'en 2018, un membre m'a remarqué et m'a parlé d'un poste à combler au syndicat local. L'idée de pouvoir agir et faire la différence m'a plu. Je me suis donc fait élire comme administratrice au syndicat local du Haut-Richelieu pour le secteur d'Henryville. Je suis devenue la vice-présidente de ce syndicat local depuis 2022 », dit-elle, comblée.

Même si elle qualifie son engagement de « tout à fait naturel », elle ne s'est pas limitée au syndical local. En tant que productrice laitière, elle voulait aussi s'impliquer pour sa production et devient administratrice des Producteurs de lait de la Montérégie-Ouest en 2020. Elle est élue vice-présidente en 2023, puis présidente en février dernier. Toujours avec la verve solide et ferme qui la caractérise, elle représente fièrement ses pairs dans les rencontres régionales, provinciales et nationales. « Être au centre des discussions pour faire avancer les demandes, les négociations sur la rémunération ou les conditions de pratique, les politiques, ou pour apporter les suggestions provenant des autres producteurs, m'apporte beaucoup. J'aime savoir que je peux contribuer à faire avancer les dossiers, même s'ils ne me touchent pas du tout. Je mets autant de passion sur les dossiers qui me touchent que sur ceux qui n'ont rien à voir avec ma pratique agricole. »

À toutes les personnes qui hésitent encore à assister à une rencontre, elle aimerait dire : « On fait tous le même métier; on a sensiblement les mêmes problèmes. On a tous quelque chose à dire et à apporter. On peut tous faire la différence à notre façon. Il suffit de pousser la porte et entrer. Chose certaine, vous serez bien accueillis. » Et sans hésiter, elle ajoute : « Faut pas rester seul dans son coin ou attendre d'avoir étiré l'élastique jusqu'à ce qu'il casse. » Cet ajout fait référence à son implication dans une autre cause qui lui tient réellement à cœur, la santé mentale des agriculteurs, et ce, à l'invitation de la fédération régionale, qui souhaitait qu'une personne par syndicat local s'implique dans le dossier de la santé mentale et, par la bande, auprès de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA). Elle y a retrouvé plusieurs similitudes avec sa formation en petite enfance où elle avait étudié le fonctionnement émotionnel et la relation d'aide. Ana Maria s'implique dans les activités de collecte de fonds de l'ACFA afin de soutenir la mission essentielle accomplie par les travailleurs de rang avec les producteurs et productrices agricoles. « Malheureusement, la santé mentale est encore un gros tabou pour plusieurs. Il y a tellement à faire de ce côté. »

La passion qui l'anime rejaillit-elle sur sa vie familiale? « Absolument; on est tous aussi passionnés dans la famille. Autour de la table au souper, les discussions sont nombreuses et animées. Mon fils Miguel (22 ans) est impliqué à la FRAQ, notamment à l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe (ARASH) et à la Relève agricole de Missisquoi-Iberville (RAMI), et mon plus jeune, Rafael (13 ans), est conseiller junior à la municipalité. Enzo (17 ans), quant à lui, étudie à l'école d'agriculture de Saint-Romain. Et le 4e enfant? Ana Maria nous parle avec émotion d'Antoine, qui a 20 ans et qui est multihandicapé. « Il ne sera jamais autonome. Il m'a fallu être très organisée pour réussir à faire tout ce que je voulais faire. Et je n'ai jamais baissé les bras », nous a-t-elle confié.

Ana Maria peut être fière de ses accomplissements. Elle souhaite vivement qu'un jour, un gouvernement place l'agriculture comme véritable priorité nationale et reconnaisse son apport à l'économie. Ce faisant, ce sera à ce moment que de vrais outils seront mis en place pour reconnaître l'expertise et le professionnalisme de celles et ceux qui nourrissent la population trois fois par jour. ✖

FERME LORAMI SNC,
PRODUCTION LAITIÈRE, HENRYVILLE

IMPLICATION :
Syndicat local de l'UPA du Haut-Richelieu
- Vice-présidente depuis juin 2022
- Administratrice, secteur d'Henryville (2018 à 2022)

Producteurs de lait de la Montérégie-Ouest
- Administratrice depuis janvier 2020
- Vice-présidente (2023 à 2024)
- Présidente depuis février 2024

S'IMPLIQUER C'EST
BÂTIR
L'AVENIR

L’UNION ÉTAIT LÀ

MOBILISATION 2024 : ET C’EST PAS FINI!

Réagissant à la mobilisation exceptionnelle de l’hiver et du printemps derniers dénonçant la crise agricole vécue partout au Québec, et répondant aux multiples demandes faites par l’Union des producteurs agricoles (UPA) pour solutionner cette crise, le gouvernement du Québec a annoncé une série de six mesures pour venir en aide aux productrices et producteurs en difficulté. Ces mesures, totalisant un maximum de 223,6 M$, visent à pallier certains problèmes précis, notamment : 1,6 M$ pour limiter les impacts de la sécheresse de 2023 en Abitibi-Témiscamingue, 30 M$ pour bonifier l’initiative d’urgence (garantie de prêt de fonds de roulement); 37,1 M$ pour l’adaptation du programme de protection contre la hausse des taux d’intérêt; 22 M$ pour l’initiative Agri-relance; 36,9 M$ pour certains allègements réglementaires et administratifs; et 106 M$ pour du soutien à l’adaptation aux changements climatiques.

Mais la partie n’est pas terminée, car le renouvellement de la Politique bioalimentaire du Québec, prévu pour l’année prochaine, sera déterminant pour les producteurs agricoles. L’Union s’attend à un rehaussement significatif des budgets, du soutien, de l’accompagnement, des mesures et des programmes destinés à ses membres.

Visitez régulièrement la section « Placez-nous au cœur de la solution » de notre site Web pour obtenir les détails les plus à jour dans ce dossier. ✖

NOUS AVONS À CŒUR
LA PROTECTION DE NOS TERRES
PLACEZ-NOUS AU CŒUR DE LA SOLUTION!
100
LA PÉRENNITÉ DE NOTRE AGRICULTURE ET DE NOTRE FORESTERIE
LE SOUTIEN DE LA RELÈVE
LA VIABILITÉ DE NOS FERMES

PAS DE NOURRITURE SANS AGRICULTURE

CAMPAGNE PUBLICITAIRE DE L’UPA

Afin de soutenir ses efforts de conscientisation et de sensibilisation aux principaux enjeux économiques, territoriaux, climatiques et environnementaux du secteur agricole, l’Union a mis sur pied une campagne publicitaire destinée principalement au grand public.

Parmi les outils développés pour cette campagne, on retrouve :

- une publicité télé de 15 secondes diffusée sur LCN, du 5 au 18 août derniers;
- deux publicités radio diffusées à tour de rôle sur les ondes du 98.5 FM et du FM93, et ce, pendant quatre semaines à compter du 19 août;
- l’affichage de grandes bannières à divers endroits stratégiques en région (voir photo);
- la mise à jour du dossier Web incluant une trousse d’outils numériques destinée aux producteurs, aux partenaires et au grand public;
- une présence accrue sur les réseaux sociaux de l’Union. ✖

RAPPORT DE L’ONU

Plusieurs voix s’élèvent pour dénoncer le rapport publié par l’Organisation des Nations Unies qui qualifie l’utilisation de travailleurs étrangers temporaires d’« esclavage des temps modernes ». Le Conseil du patronat a parlé d’un « rapport biaisé qui ne respecte pas du tout la réalité des employeurs canadiens », effectué sans véritable connaissance du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Dans un article paru dans *Le Devoir*, le président général de l’Union, Martin Caron, a dit de l’utilisation du mot « esclavage » : « C’est un terme dérangeant, c’est du salissage. Les programmes de migration temporaire existent depuis plus de 50 ans en agriculture, et ces travailleurs forment aujourd’hui au moins le tiers de toute la main-d’œuvre du secteur. On ne pourrait pas tout mettre à risque, cautionner des gestes pas corrects et maltraiter le tiers de nos gens, ça n’a aucun sens. Le domaine agricole est loin de ça et l’UPA n’hésite pas à dénoncer des employeurs lorsque nécessaire. » ✖

JOURNÉE DE LA RENTRÉE

Le 22 août, quelque 200 personnes ont participé à la Journée de la rentrée de l’Union. Sous le thème « 100 ans d’action collective! », l’activité a notamment permis au président général, Martin Caron, de dresser le bilan des derniers mois et au directeur général de l’organisation, Charles-Félix Ross, de traiter des dossiers de l’automne.

M. Caron a insisté sur l’importante mobilisation printanière et les gains à court terme obtenus en juin dernier. M. Ross a quant à lui décrit les contextes économique et politique dans lesquels évolue le secteur agricole. Il a aussi abordé nos demandes à moyen et long terme, plus spécifiquement en ce qui concerne la prochaine Politique bioalimentaire du Québec (2025). ✖

DERNIÈRE CHANCE DE VISITER L'EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DE L'UPA AU MUSÉE POP

L'exposition *Du cœur au ventre depuis 100 ans* prendra fin le 22 septembre au Musée POP de Trois-Rivières. Si vous n'avez pas encore eu la chance de la voir, pourquoi ne pas la mettre sur votre liste de sorties à faire avant la fin de l'été? ✖

100
UPA
L'Union des producteurs agricoles
DU CŒUR AU VENTRE

FERME LESTRE

FERME BOIS MOU

CONCOURS FAMILLE AGRICOLE DE L'ANNÉE

La période d'inscription au concours de la Famille agricole de l'année se termine le 27 septembre 2024. Depuis plus de 65 ans, le concours organisé par la Fondation de la famille agricole a permis d'honorer des familles pour lesquelles la qualité de vie, la formation, la relève agricole et le transfert du patrimoine sont essentiels. Si vous connaissez une famille qui s'implique socialement et professionnellement et qui contribue à la valorisation de l'agriculture, invitez-la à s'inscrire en remplissant le formulaire disponible sur le site *familleagricole.org.* ✖

Photos : Fondation de la famille agricole

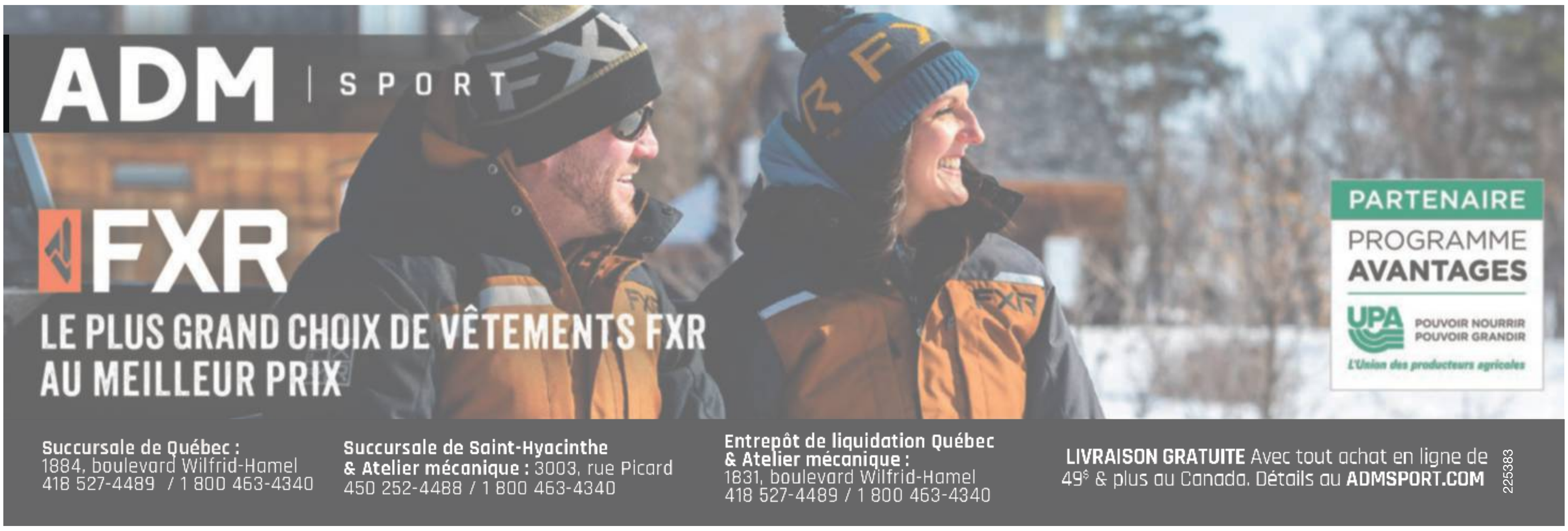
ADM | SPORT
FXR
LE PLUS GRAND CHOIX DE VÊTEMENTS FXR
AU MEILLEUR PRIX
PARTENAIRE
PROGRAMME AVANTAGES
UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Succursale de Québec :
1884, boulevard Wilfrid-Hamel
418 527-4489 / 1 800 463-4340

Succursale de Saint-Hyacinthe
& Atelier mécanique : 3003, rue Picard
450 252-4488 / 1 800 463-4340

Entrepôt de liquidation Québec
& Atelier mécanique :
1831, boulevard Wilfrid-Hamel
418 527-4489 / 1 800 463-4340

LIVRAISON GRATUITE Avec tout achat en ligne de 49$ & plus au Canada. Détails au **ADMSPORT.COM**

225383

PORTES OUVERTES MANGEONS LOCAL

Au moment où vous lirez ces lignes, près d’une cinquantaine de fermes auront ouvert leurs portes au grand public le dimanche 8 septembre pour la 20^{e} édition des Portes ouvertes Mangeons local. Cet événement tant attendu des consommateurs leur permet de visiter des fermes qui ne sont pas nécessairement accessibles le reste de l’année. C’est l’occasion idéale pour découvrir la passion, l’engagement et l’incroyable travail effectué par les productrices et producteurs agricoles pour nourrir la population.

Pour la première fois, le public pouvait visiter les installations de la ferme du Palais des congrès de Montréal.

Merci à toutes les entreprises agricoles qui ont déployé beaucoup d’énergie pour ouvrir leurs portes au public, ainsi qu’à leurs nombreux bénévoles et employés qui ont permis de faire de cette activité une journée mémorable. Ces fermes sont :

Région	Nom de la ferme	Ville
Abitibi-Témiscamingue	Ferme l’Abitibienne	Palmarolle
Bas-Saint-Laurent	Ferme Pakama	Saint-Jean-de-Dieu
Capitale-nationale–côte-nord	Ferme Ambrosia	Saint-Hilarion
	Domaine Hébert	Deschambault-Grondines
	Ferme Yves Laurencelle	Longue-Rive
Centre-du-québec	Ferme Parisbel	Parisville
Chaudière-appalaches	Domaine des Feux Follets	Berthier-sur-Mer
	Ferme Champ Gauche	Saint-Jacques-de-Leeds
	Vignoble Le 10-Vin	Saint-Apollinaire
	Grange & Boustifaille	Saint-Victor
Estrie	Ferme Malaco	Magog
Gaspésie-les îles	La Ferme du Phare	Cap-Chat
	Ferme M & M	Bonaventure
Lanaudière	Au Jardin des Noix	Saint-Ambroise-de-Kildare
	Bergerie des Neiges	Saint-Ambroise-de-Kildare
	Coop au Bout du Rang	Saint-Félix-de-Valois
	Ferme Beauvais	Saint-Cuthbert
	Huit 100 Vingt	Saint-Marcelline-de-Kildare
	Distillerie Les Esprits tordus	L’Assomption
	Miel de chez nous	Sainte-Mélanie
	Rustik Alpaga	L’Assomption
	La Seigneurie des Patriotes	L’Assomption
	Tante Agastache	Sainte-Émélie-de-l’Énergie
	La Terre des Bisons	Rawdon
	Verger des îles	Saint-Ignace-de-Loyola
	Vignoble Saint-Thomas	Saint-Thomas

Région	Nom de la ferme	Ville
Mauricie	Ferme apicole Mékinac	Hérouxville
	Ferme les Vergers d’Or	Saint-Élie-de-Caxton
Montérégie	Miel Fontaine	Sainte-Cécile-de-Milton
	Domaine Labranche	Saint-Isidore
	Ferme Cidricole Équinoxe	Farnham
	Ferme Retoma	Saint-Blaise-sur-Richelieu
	Ferme expérimentale	Frelighsburg
	Les Jardins d’Abbotsford	Saint-Paul-d’Abbotsford
	La ferme du Barbu	Sainte-Anne-de-Sorel
	Le Roi de la Fraise	Saint-Paul-d’Abbotsford
	Les Entreprises Julien Cousineau	Les Cèdres
	Terre à Boire	Saint-Blaise-sur-Richelieu
Outaouais-laurentides	Les vergers La tête dans les pommes	Saint-Joseph-du-Lac
	Érablière Bo-Sirop	Grand-Remous
	Les Jardins Céleste	Montcerf-Lytton
	Ferme Vachalê	Sainte-Anne-des-Plaines
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Ferme du Fjord	La Baie
	Ferme Villoise	Saint-Gédéon
Fermes urbaines	Ferme du Palais des congrès – AU/LAB	Montréal
	Blanc de gris	Montréal
	Les Jardins du bassin Louise	Québec
	Toit maraîcher de l’esplanade Tranquille	Montréal
	Apikol	Québec

IN MEMORIAM

Il y a de ces départs qui nous chagrinent énormément. C’est le cas de l’ancien président de la Fédération de l’UPA-Estrie, François Bourassa, décédé le 26 juillet à la suite d’un tragique accident survenu à sa ferme. Toutes celles et ceux qui ont commenté son décès ont souligné son immense contribution à l’agriculture estrienne et québécoise, que ce soit par son engagement, son dévouement, son écoute ou ses convictions.

L’actuel président de la fédération régionale, Michel Brien, a écrit au sujet de son prédécesseur : « Sa grande vivacité d’esprit, sa profonde sagesse et son fin sens de l’humour resteront à jamais gravés dans nos mémoires. M. Bourassa a non seulement été un pilier de notre communauté agricole, mais aussi un ami et un mentor pour beaucoup d’entre nous. »

Dans une vidéo, son fils Dominic a lancé à tous les producteurs et productrices un vibrant appel à la prudence, rappelant que les accidents sont trop vite arrivés.

Une page d’information sur les bonnes pratiques dans les silos à grains est disponible dans le site Web de l’UPA au *https://www.upa.qc.ca/producteur/recherche/les-bonnes-pratiques-dans-les-silos-a-grains-parlons-en*. ✖

LES RÉGIONS EN ACTION

EN ACTION

Williams Nourry

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

UNE INITIATIVE BIENVENUE APRÈS L'ANNÉE 2023 CATASTROPHIQUE!

Par Pascal Rheault, président de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue

Après plusieurs mois de démarches, nous avons reçu la confirmation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) que **l'initiative ministérielle pour limiter les impacts des aléas climatiques survenus en Abitibi en 2023 et combler les besoins alimentaires des bovins, des ovins, des alpagas et des caprins** est maintenant disponible. Depuis le 1er août et jusqu'au 30 novembre 2024, les producteurs visés peuvent déposer des demandes de compensations financières au MAPAQ.

Je suis conscient que l'initiative ne sera pas à la satisfaction de tous, mais je suis convaincu qu'elle viendra soutenir plusieurs de nos entreprises de production animales touchées par la sécheresse, le gel et les feux de forêt de l'été 2023.

Cette annonce est le résultat du travail concerté des instances régionales et provinciales de l'Union. Je demeure convaincu que notre organisation a fait le maximum dans ce dossier. Le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, a ainsi tenu sa promesse faite le 18 mars lors de notre rencontre à Drummondville.

Je remercie ceux et celles qui nous ont aidés à documenter la situation et à argumenter le dossier. ✖

SUR LE TERRAIN

MAURICIE

ÉOLIENNES : LE POINT SUR LE DOSSIER

Ce n'est plus un secret pour personne : l'entreprise TES Canada prévoit l'installation de 130 éoliennes dans les MRC des Chenaux et Mékinac, affectant environ 150 hectares de terres agricoles en Mauricie. L'entreprise affirme depuis peu que 60 % des éoliennes seront désormais « hors des zones cultivées », mais en réalité, 93 % des infrastructures sont toujours situées en zones agricoles, restreignant ainsi le potentiel de développement des entreprises agricoles.

Malgré l'opposition de plusieurs groupes, les MRC ne peuvent pas interdire ce projet; elles peuvent seulement en encadrer l'implantation. La MRC des Chenaux modifie son schéma d'aménagement, tandis que Mékinac applique un règlement de contrôle intérimaire pour gérer le déploiement des éoliennes. La Fédération de l'UPA de la Mauricie collabore étroitement avec ces MRC pour limiter la perte de terres agricoles et défendre les intérêts des producteurs. À ce jour, ces modifications réglementaires n'ont pas encore été approuvées par le gouvernement.

La fédération régionale continue de surveiller l'impact des éoliennes sur le territoire agricole. La priorité collective reste la même : préserver la capacité nourricière du Québec. Combien de producteurs ont accepté une éolienne jusqu'à présent? Cela reste incertain. ✖

CENTRE-DU-QUÉBEC

DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AGRICOLES D'AFRIQUE ATTENDUS DANS LA RÉGION

Cette année, la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec accueillera une délégation de productrices et de producteurs agricoles provenant d'Afrique (Bénin, Sénégal, Guinée et Tunisie) dans le cadre du projet « Viens marcher ma terre ».

Organisé par UPA Développement international, ce projet vise à créer des ponts entre les producteurs agricoles d'ici et d'ailleurs en permettant à des délégués internationaux de séjourner dans une famille agricole locale. L'objectif est de partager des compétences en agriculture ainsi que d'échanger sur une thématique cruciale tant au Québec qu'à l'échelle internationale : Cultiver l'engagement.

La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec est présentement à la recherche de 10 familles agricoles de sa région prêtes à accueillir sur leur ferme un ou plus d'un délégué du 27 novembre au 2 décembre 2024. Les fermes hôtes intégreront cette personne à leur vie familiale, aux travaux de la ferme ainsi qu'aux réunions agricoles ou syndicales.

Pour en savoir plus, communiquez avec Guylaine Martin par téléphone au 819 519-5838, poste 121, ou par courriel à *gmartin@upa.qc.ca*. ✖

VIENS MARCHER MA TERRE 2024
Fermes recherchées!
Canada
UPA DI

GASPÉSIE-LES ÎLES

SOLIDARITÉ DANS LE CHAMP

L'agriculture, c'est aussi et surtout une belle et grande communauté. Quand un producteur a besoin d'un coup de pouce, les autres sont là! C'est ce qui s'est passé à la fin du mois de juillet. Plus d'une vingtaine de producteurs agricoles, amis et voisins se sont mobilisés et ont pris le temps d'aller faire les foins d'un producteur, qui, à cause d'un souci de santé, ne pouvait les faire cette année. Portée principalement par Rodrigue Leblanc et soutenue par le syndicat local de Bonaventure, cette initiative a sauvé la saison de Billy Budd, un producteur bien impliqué en Gaspésie. Un grand merci à tous ceux qui ont mis la main à la pâte pour l'organisation, dans les champs, à la ferme et pour le dîner. ✖

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

LA NOUVELLE TAXE SUR LES TERRES EN FRICHE À LAVAL BIEN REÇUE PAR LES PRODUCTEURS AGRICOLES

La région métropolitaine de Montréal, particulièrement Laval et sa Rive-Nord, subit une forte pression de développement urbain depuis de nombreuses décennies. Fréquemment, des quartiers résidentiels ont été construits sur des terres agricoles ayant subi un dézonage. Les investisseurs immobiliers, ayant flairé l'affaire, ont fait l'acquisition de terres agricoles protégées. L'objectif : faire un profit plus qu'intéressant lors d'un éventuel dézonage.

Cette pratique, déplorée par l'UPA, contribue à augmenter la pression sur le prix des terres et met à mal la vitalité de projets agricoles. La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), dans sa plateforme de revendications, demande que les terres en friche soient valorisées et remises en culture par l'instauration de différents mécanismes : programme de subvention pour la revalorisation des terres en friche, instauration d'une taxe supplémentaire pour l'abandon de culture ou obligation pour les propriétaires de terres en friche à les cultiver.

Face à ce constat, la Ville de Laval a annoncé au début du mois de juillet son intention d'instaurer une nouvelle taxe sur les terres laissées en friche par leurs propriétaires. Cette initiative, inédite pour une grande ville au Québec, permettra d'accumuler des sommes qui serviront à effectuer des travaux d'aménagement (drainage) sur des lots problématiques.

Rappelons que l'île Jésus comporte une zone agricole de près de 30 % de son territoire. Les terres agricoles dans ce secteur sont parmi les meilleures au Québec, avec des sols de classe 2 à 4 selon les données de l'Inventaire des terres du Canada (ITC). Or, seulement la moitié de ces terres est en culture. Laval a aussi un autre grand défi : remembrer des centaines de petits lots ayant été morcelés il y a 50 ans, avant l'instauration de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

Bien que le montant de la taxe instaurée soit largement insuffisant pour produire un effet immédiat, la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides accueille favorablement cette initiative et invite les autres fédérations à en prendre connaissance. Verra-t-on prochainement un mouvement à l'échelle du Québec? ✖

SE RAPPROCHER DES CONSOMMATEURS

BAS-SAINT-LAURENT

UN 100E EN « CIRCUIT COURT »

Le 100e anniversaire de l'UPA a été célébré dans un esprit de « circuit court » au Bas-Saint-Laurent, le 22 juin dernier. Sous un soleil radieux, les producteurs agricoles de la région et le grand public avaient, tout au plus, cinq minutes de marche à faire pour participer à l'une ou l'autre des activités, toutes tenues au cœur même de La Pocatière. L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec accueillait le marché public de la Grande-Anse, le cocktail dînatoire réservé aux producteurs et partenaires de l'événement ainsi que l'arche sur laquelle le court métrage *Habiter la terre* a été projeté durant quatre soirs consécutifs, du 22 au 25 juin. Le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation ouvrait pour sa part ses portes en soirée afin de dévoiler l'exposition *Du cœur au ventre depuis 100 ans*, qui a été présentée jusqu'au 18 août.

L'idée du « circuit court » s'est même exprimée lors du cocktail dînatoire à travers les bouchées servies, toutes exécutées à partir de produits provenant exclusivement de producteurs agricoles membres de la fédération régionale. Jus frais, acer pétillant, fromages au lait cru, terrines, produits de l'érable et produits maraîchers ont non seulement su ravir les convives, mais ont également exprimé toute la diversité et la qualité des productions agricoles bas-laurentiennes! ✖

CAPITALE-NATIONALE–CÔTE-NORD

DES PORTES OUVERTES POUR LA POPULATION LOCALE

L'UPA de l'île d'Orléans a convié les résidents insulaires à la visite de deux fermes afin de les sensibiliser à la réalité du secteur agricole. Ce rapprochement a permis aux citoyennes et citoyens de l'île de visiter des entreprises qui ne sont pas ouvertes au grand public habituellement. À la Ferme François Blouin inc., ils ont pu en apprendre plus sur la culture des asperges, et à la Ferme Onésime Pouliot, ils ont découvert la production sous tunnel de fraises et de framboises.

Les producteurs hôtes en ont profité pour faire la démonstration des avancées technologiques en agriculture et des bonnes pratiques en matière d'agroenvironnement. Cette activité offerte gratuitement et exclusivement aux résidents de l'île d'Orléans a été réalisée dans le cadre du nouveau Plan de développement de la zone agricole de la MRC de l'île d'Orléans. Ces portes ouvertes pour insulaires ont permis de mieux comprendre le milieu agricole et d'améliorer la cohabitation entre le grand public et le monde agricole, ainsi que de contribuer à la valorisation de la profession d'agricultrice et d'agriculteur. ✖

Portes ouvertes à la Ferme Onésime Pouliot

Marc Cochrane, Autour de l'île

LANAUDIÈRE

UNE FÊTE CHAMPÊTRE COMME ON LES AIME

Le 25 juillet, la Fédération de l'UPA de Lanaudière a organisé son événement régional au parc Bosco, à Saint-Charles-Borromée, afin de célébrer les 100 ans de l'Union et le 95e de la Fédération de l'UPA de Lanaudière. Près de 150 personnes – productrices, producteurs, élus, employés et partenaires – étaient présentes afin de souligner cet événement important pour notre grande organisation. La soirée a débuté avec quelques allocutions de nos partenaires et élus, suivies d'un cocktail dînatoire et finalement de la projection sur la structure autoportante du court métrage *Habiter la terre*, qui a pu être visionné tout au long de la fin de semaine dans le cadre du Festival Mémoire et Racines. Une belle façon de faire découvrir à la population l'histoire du syndicalisme agricole des 100 dernières années. ✖

MONTÉRÉGIE

À LA DÉCOUVERTE DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE : UN BEAU SUCCÈS À L'EXPO AGRICOLE DE SAINT-HYACINTHE!

Du 25 juillet au 3 août, l'équipe des communications de la Fédération de l'UPA de la Montérégie a animé le kiosque Kasscrout dans le cadre de la 187e édition de l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe, mettant ainsi à l'épreuve les connaissances des visiteurs sur l'agriculture québécoise. Plus de 171 700 personnes ont exploré les nombreuses activités proposées par l'équipe.

En parallèle, la fédération régionale a commandité le cocktail d'ouverture de l'Expo afin de souligner le 100e anniversaire de l'Union, mais aussi son grand et durable partenariat avec cette exposition d'envergure. En reconnaissance de cet événement marquant, l'équipe de l'Expo lui a généreusement offert un ruban commémoratif. ✖

EXPO AGRICOLE
Félicitations
2024

De gauche à droite : Stéphane Bisaillon, 2e vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Lucie Duchesne, gestionnaire aux événements de la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe, Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains et président de la Société d'agriculture de Bagot, Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Paul Doyon, 1er vice-président général de l'UPA, et Denis Godin, président de la Société d'agriculture de Richelieu.

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

DU CŒUR AU VENTRE

NUTRINOR ET L'UPA CÉLÈBRENT EN GRAND LEUR ANNIVERSAIRE

C'est dans un esprit de coopération que les membres de Nutrinor et de la Fédération de l'UPA du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont célébré, le 4 juillet, le 75e anniversaire de la coopérative et le centenaire de l'Union des producteurs agricoles du Québec. Les festivités, qui ont réuni plus de 400 personnes, se sont déroulées sur le site et à l'intérieur de l'église Saint-Pierre d'Alma, lieu symbolique rappelant que les coopératives se sont formées sur les perrons d'église.

La soirée hommage a été clôturée par le spectacle de la chanteuse Guylaine Tanguay, qui a incité tout le monde à se lever et à danser.

La fédération régionale est heureuse de s'être unie à notre coopérative régionale pour célébrer toutes ces années de travail collectif avec nos productrices et producteurs agricoles. ✖

DES SERVICES À CONNAÎTRE

CHAUDIÈRE-APPALACHES

LA FÉDÉRATION SE DOTE D'UNE SECTION WEB DÉDIÉE AUX FERMES DE PROXIMITÉ

Une nouvelle section Web, spécialement pensée et conçue pour les productrices et producteurs qui effectuent leur propre mise en marché ou qui possèdent une ferme de proximité, est maintenant disponible sur le site Internet de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches. Regroupés en un seul et même endroit, les services et les ressources pour la promotion, la formation et les services-conseils s'adressant aux gens de ce secteur d'activités y sont présentés.

Cette initiative a été proposée par le Comité de mise en marché et de fermes de proximité, qui a pour mandat de veiller à répondre aux besoins particuliers des productrices et producteurs de ce créneau. Puis, elle a été adoptée lors du conseil d'administration tenu ce printemps et mise sur pied par le service des communications de la Fédération.

Mise en marché et fermes de proximité

Promotion

Il s'agit de l'une des premières actions décidées par le Comité afin de répondre aux besoins des fermes de proximité ainsi que de toutes les entreprises agricoles qui effectuent leurs propres activités de mise en marché.

De plus, ce projet s'avère un excellent exemple quant au désir de l'UPA et de ses fédérations de faire connaître davantage les actions de l'Union auprès de ce type d'entreprise. Jetez-y un coup d'œil sans plus attendre en vous rendant à l'adresse suivante : *chaudiere-appalaches.upa.qc.ca/producteur/outils-et-ressources/mise-en-marche-et-fermes-de-proximite*. ✖

ESTRIE

C'EST LE MOMENT D'AGIR POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DE CERFS DE VIRGINIE SUR VOTRE TERRE

John Sproule

La période de chasse pour le cerf de Virginie débute le 5 octobre prochain. Il est donc temps d'organiser la saison afin d'optimiser les récoltes, et ainsi de réduire la pression pour l'année prochaine. Rappelons que le cerf est en surabondance par rapport à son habitat dans plusieurs secteurs de l'Estrie, et que la récolte par les activités de chasse est reconnue comme la méthode la plus efficace et la moins coûteuse pour réduire ses populations.

Une personne-ressource a été engagée par la Fédération de l'UPA-Estrie spécifiquement pour accompagner les propriétaires dans l'organisation des activités de chasse sur leur territoire. Vanessa Nadeau, conseillère en environnement et en faune, est disponible par courriel à *vnadeau@upa.qc.ca* ou par téléphone au 819 346-8905, poste 5100.

Plusieurs outils ont été développés afin de mieux encadrer les ententes entre les propriétaires et les chasseurs :

- Un modèle de contrat entre propriétaire et chasseur qu'il est possible de modifier selon les besoins du propriétaire;
- Une plateforme Web (*www.mirador.ca*), partenaire de la Fédération de l'UPA-Estrie, qui permet d'afficher un territoire pour la chasse en y indiquant toutes les conditions du propriétaire;
- La Fédération de l'UPA-Estrie a également contacté plusieurs guides qui ont accepté d'offrir des services de coordination de chasse, et ce, spécifiquement pour les producteurs.

Visitez le *www.estrie.upa.qc.ca/producteur* à la section Environnement et faune pour plus d'informations et pour les liens de téléchargement des outils. ✖

can-am®

NOUVEAU
DEFENDER MAX LIMITED 2025

EN TÊTE DE SA CATÉGORIE AVEC 82 CH

SYSTÈME DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE

VITRES TEINTÉES À OUVERTURE ÉLECTRIQUE

NOUVEAU LIMITEUR DE VITESSE

NOUVELLES PORTES AVEC VERROUS

Dites bonjour au Defender, votre allié le plus infatigable à ce jour. Solidement équipé pour travailler fort – et s'amuser quand tout est terminé :

- Treuil de 2 041 kg (4 500 lb)
- Capacité de la boîte de chargement : 1 000 lb
- Pneus XPS Trac Force de 30 po
- Pare-chocs avant XT et plaque de protection intégrale
- Phares et feux arrière à DEL et signature Can-Am
- Pare-brise pleine hauteur en verre inclinable à 3 positions
- Banquette renforcée ajustable avec siège passager rabattable
- Rétroviseur panoramique
- Plus de 80 accessoires disponibles

Apprenez-en plus sur canamhorsroute.com

PROGRAMME AVANTAGES
UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

UNE MARQUE DE BRP

© 2024 Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP). Tous droits réservés. ®, TM et le logo BRP sont des marques de commerce de BRP ou de ses sociétés affiliées. Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc. †Toutes les autres marques déposées sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. BRP se réserve le droit de discontinuer ou de modifier les spécifications, les prix, les conceptions, les caractéristiques, les modèles ou les équipements sans encourir d'obligation. Certains modèles illustrés peuvent être montrés avec des équipements en option. La performance des produits peut varier selon la météo, la température, l'altitude, les habiletés de conduite et le poids du conducteur/passager. BRP recommande à tous les conducteurs de VTT-VCC de suivre un cours de formation. Consultez votre concessionnaire ou appelez le Conseil canadien de la sécurité au 1-613-739-1535 (Canada). L'utilisation d'un VTT et d'un VCC peut être dangereuse. Ne dépassez jamais la capacité de passagers du VTT-VCC. Tous les modèles de VTT pour adultes sont destinés à être utilisés par des conducteurs âgés de 16 ans et plus. Lisez attentivement le guide de l'opérateur du véhicule. Suivez toutes les instructions et les consignes de sécurité et respectez les lois et règlements en vigueur. Les VTT et le VCC sont destinés à un usage hors route uniquement ; ne roulez jamais sur des surfaces pavées ou des routes publiques. Pour votre sécurité, le conducteur et le(s) passager(s) doivent porter un casque, des lunettes de protection et les vêtements de protection appropriés. Ne jamais conduire sous l'influence de l'alcool/drogues. Évitez les cascades et la vitesse excessive et soyez particulièrement prudent sur les terrains difficiles. Roulez toujours de manière responsable et sûre. Consultez votre concessionnaire BRP autorisé pour plus de détails et visitez le site https://can-am.brp.com/.

225437